



Tribunal canadien du
commerce extérieur

Canadian International
Trade Tribunal

TRIBUNAL CANADIEN
DU COMMERCE
EXTÉRIEUR

Marchés publics

ORDONNANCE

Dossier n° PR-2020-043

Econ Inc. s/n DBS International

c.

Ministère des Travaux publics et
des Services gouvernementaux

*Ordonnance rendue
le vendredi 23 octobre 2020*

EU ÉGARD À certains documents déposés par Econ Inc. s/n DBS International afin de porter plainte aux termes du paragraphe 30.11(1) de la *Loi sur le Tribunal canadien du commerce extérieur*, L.R.C. (1985), ch. 47 (4^e suppl.);

ET À LA SUITE DU retrait de la plainte par Econ Inc. s/n DBS International.

ENTRE

ECON INC. S/N DBS INTERNATIONAL

Partie plaignante

ET

**LE MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES SERVICES
GOUVERNEMENTAUX**

Institution fédérale

ORDONNANCE

ATTENDU QUE, le 17 septembre 2020, Econ Inc. s/n DBS International (Econ) a déposé certains documents auprès du Tribunal canadien du commerce extérieur afin de porter plainte au sujet de l'invitation n° 47419-218907;

ET ATTENDU QUE, le 20 octobre 2020, Econ a retiré sa plainte;

PAR CONSÉQUENT, le Tribunal n'enquêtera pas dans cette affaire et considère que le dossier est clos.

Jean Bédard

Jean Bédard, c.r.

Membre président